

# Mon emplyeur m' a demandé de demissionner

## Par bernardetj, le 12/01/2011 à 10:33

### Bonjour,

suite a une conversation avec mon employeur ,celui ci m' a demandé ma lettre de démission car l' entreprise ou j' excerce depuis 5 ans ( nov 2005) a changé de nom au 31/12/2010 .il m' a dit oralement que je ne craignais rien et qu'il me reprendrait de suite .mais je n' ai aucune garanties de cela .sur cette lettre il me demande de l' anti datée au 30/11/2010.que dois je faire .il ne veut pas me licencier car il dit que cela lui couterai trop cher .et mes congés payes deviennent quoi ? et mon ancienneté (5 ans ) que devient elle ? merci de m' avoir lu

#### Par P.M., le 12/01/2011 à 13:31

#### Bonjour,

Vous n'avez pas à démissionner et s'il y a eu vente de l'entreprise votre contrat de travail subsiste et est transféré...

Je vous propose ce dossier

## Par bernardetj, le 12/01/2011 à 13:36

merci beaucoup pour votre reponse et le lien qui va avec .